



**FONDS D'AFFECTATION  
SPECIALE DES  
NATIONS UNIES  
POUR ÉRADICHER  
LA VIOLENCE À  
L'ÉGARD DES FEMMES**

**LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR  
L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES TRAVAILLE  
À LA CRÉATION D'UN MONDE JUSTE OÙ LES FEMMES ET LES  
FILLES PEUVENT ÊTRE LIBRES, EN SÉCURITÉ ET MENER UNE VIE  
ENRICHISSANTE DANS LA DIGNITÉ ET L'ÉGALITÉ.**



# UN AVENIR MEILLEUR

**Aujourd'hui, la violence à l'égard des femmes est une réalité de la vie dans les communautés et les pays à travers le monde.** Elle transcende les frontières de la géographie, de la race, de la culture, de la classe et de la religion. Elle va de la violence de la part du partenaire intime à l'utilisation du viol comme une arme de guerre, du harcèlement sexuel dans les espaces publics aux pratiques néfastes comme le mariage précoce. Elle affecte jusqu'à sept femmes sur dix, à un moment ou à un autre de leurs vies. En érodant la santé, l'esprit, le libre-arbitre et la productivité des femmes, la violence dépossède les femmes de leurs droits basiques et prive les pays de la créativité et des contributions de la moitié de leur population.

**Mais l'avenir peut être différent.** Les sociétés changent, parfois très vite. Des comportements, des normes et des institutions qui sont communs et ordinaires aux yeux d'une génération peuvent être rejetés par la génération suivante. Les graves violations des droits de l'homme qui avaient autrefois joui d'un large soutien – l'esclavage, le bandage des pieds, et l'apartheid, pour n'en nommer que quelques uns – sont aujourd'hui non seulement illégales, mais aussi condamnées par presque tout le monde. Grâce aux efforts individuels et collectifs de centaines de milliers de femmes et d'hommes, les lois et les attitudes ont changé radicalement. Ce qui était autrefois acceptable est devenu inacceptable.

**Que faudra-t-il pour rendre la violence contre les femmes inacceptable?** Depuis quinze ans, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies soutient des initiatives innovantes et efficaces destinées à changer les façons dont les gens raisonnent et agissent. Tournez la page pour en savoir plus sur ce que font les partenaires du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies – et voir comment vous pouvez aider.



# UN FONDS ARRIVÉ À POINT NOMMÉ

Depuis les débuts de l'histoire écrite, la violence à l'égard des femmes a été ignorée, excusée ou acceptée comme une partie apparemment indissociable de la condition humaine. Dans les années 1990, cependant, une dynamique a commencé à se construire autour de l'idée que les droits des femmes sont des droits humains grâce, en grande partie, aux efforts incessants des organisations de femmes à travers le monde.

**La Déclaration des Nations Unies sur l'Élimination de la Violence contre les Femmes en 1993 fut une reconnaissance historique que la violence à l'égard des femmes est une violation de droits humains, où qu'elle se produise.** Le droit des femmes à une vie sans violence physique, sexuelle ou psychologique fut renforcé grâce à des conférences mondiales dans les années 1990 et le Sommet du Millénaire en l'an 2000. La recherche a prouvé que la violence à l'égard des femmes et des filles constitue un obstacle au progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Avec les Résolutions successives de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et la campagne du Secrétaire général des Nations Unies « Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », visant à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles 2008-2015, la question est complètement sortie de l'ombre, exigeant l'attention et l'action de tous ceux et celles qui se préoccupent de liberté et de développement.

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, créé en 1996, incarne cet éveil reconfortant de la conscience mondiale. Mesure de l'engagement de la communauté internationale à tenir ses promesses d'éliminer la violence à l'encontre des femmes et des filles, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies offre synergie et cohérence au travail des Nations Unies dans ce domaine crucial.

Le Fonds aide également à satisfaire le vaste réservoir de demandes de financement. Il accorde des subventions allant de 100 000 à 1 million de dollars US aux organisations dans les pays en développement et en transition. Ces subventions sont attribuées tous les ans selon un processus ouvert, transparent et très compétitif. **Entre 1996 et 2001, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a alloué près de 80 millions de dollars US à plus de 330 programmes innovants, stratégiques et efficaces dans 127 pays.**

**Malgré son impact, la demande va bien au-delà des ressources du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.** Ces dernières années, il a pu satisfaire moins de 3 pour cent des demandes reçues. En 2011 seulement, il a reçu plus de 2 500 propositions, pour une demande de financement de 1,2 milliard de dollars US – mais il n'a pu en financer que 22 d'entre elles, dans 34 pays. La montée du plaidoyer et de l'engagement politique sur cette question porte ses fruits : un nombre croissant d'organisations ont fait de l'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles un élément central de leurs missions. Ce qu'il faut maintenant, c'est une augmentation proportionnelle des ressources pour lutter contre cette pandémie mondiale.



ÉGALITÉ

# PRÉVENIR LA VIOLENCE EN MODIFIANT LES NORMES SOCIALES

Dans le monde en général, les normes sociales amènent les gens à fermer les yeux sur la violence à l'encontre des femmes et des filles. Dans certains cas, on pense même que les femmes « recherchent » la violence en s'habillant d'une certaine manière, en encourageant (ou en repoussant) un prétendant, en n'étant pas d'accord avec un père ou un mari, ou en se trouvant au mauvais endroit au mauvais moment. La violence est parfois perçue comme nécessaire. Par exemple, dans les communautés où la mutilation génitale féminine est pratiquée, les parents peuvent penser que leur fille, si elle n'est pas excisée, ne pourrait jamais trouver un mari, la sécurité économique ou une place dans la société. Changer les croyances qui présentent la violence comme normale, justifiée et dans certains cas désirable exige une mobilisation sociale, une éducation et un plaidoyer. Mettre fin au silence qui entoure la violence, impliquer les hommes et les garçons, et s'associer aux leaders traditionnels, sont des actions particulièrement importantes.

## AVEC LE SOUTIEN DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES :

Au **GUATEMALA**, les adolescentes dans quatorze communautés Maya ont cartographié leur voisinage en utilisant la technologie GPS. En signalant chaque maison, chaque bâtiment et chaque route, les filles ont réalisé des cartes qui ont montré où elles se sentaient en sécurité et où elles se sentaient en danger. Le projet, mis en œuvre par le Conseil de la Population et le Bureau de Défense des Femmes Autochtones, a donné pour la première fois de la visibilité aux jeunes femmes et à leurs préoccupations concernant leur sécurité. L'exercice de cartographie a contribué à catalyser un débat largement suivi dans la communauté sur la prévalence de la violence à l'encontre des femmes et des filles, les raisons pour lesquelles les jeunes hommes commettaient des actes de violence et les façons dont la communauté pouvait dans son ensemble prévenir la violence.

En **ÉTHIOPIE**, Action Aid a lutté contre les pratiques traditionnelles néfastes, notamment la mutilation génitale féminine (MGF), le mariage forcé et précoce, la polygamie et le lévirat (transmission de l'épouse par voie de succession). Le projet a financé des groupes de surveillance au niveau communautaire; plus de 500 femmes ont fait partie de ces groupes, et elles ont touché quelques 30 000 membres de la communauté. Les groupes ont surveillé attentivement les bébés filles pour s'assurer que la mutilation génitale féminine ne se produirait pas, de même qu'ils ont contrôlé l'âge auquel les filles furent mariées. Leurs partenaires dans cet effort furent un ensemble de leaders religieux et traditionnels sensibilisés aux risques sanitaires des MGF et du mariage précoce. Les leaders furent essentiels dans la réduction du nombre de mariages d'enfants en exigeant la preuve que les jeunes femmes se présentant à eux pour se marier avaient au moins 18 ans.



# SÉCURITÉ

# PRÉVENIR LA VIOLENCE EN MODIFIANT LES LOIS ET EN RENFORÇANT LES CAPACITÉS

Les lois qui mettent fin à l'impunité de la violence en la criminalisant là où elle se produit, et la capacité à appliquer les lois grâce à une réforme institutionnelle et politique, sont essentielles pour la création d'un monde libéré de toute violence pour les femmes et les filles. Les lois contre le viol conjugal, la violence familiale, le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines et les autres formes de violence à l'encontre des femmes fournissent le cadre du processus de changement et signalent à la société que ces formes de violence ne sont pas normales et souhaitées mais illégales et répréhensibles. Plus de 125 pays ont proscrit la violence familiale, et 186 ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cela représente un progrès énorme. Encore que faire des lois une réalité vivante requiert la capacité d'application de la législation. Il s'agit là de notre prochain défi.

## AVEC LE SOUTIEN DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES:

En **INDE**, le LCWRI (Collectif des Avocats pour la Défense des Droits des Femmes) a produit des manuels sur la nouvelle Loi relative à la violence familiale pour aider les juges, les agents de protection et les prestataires de service à appliquer de façon uniforme et proactive cet instrument juridique novateur. Le LCWRI a aussi entrepris un projet de suivi et d'évaluation de l'application et de l'efficacité de la loi. Le LCWRI était bien placé pour entreprendre ces initiatives, dans la mesure où il avait pendant plus de dix ans fait campagne pour faire adopter la Loi sur la violence familiale en 2005. La loi affirme le droit des femmes à vivre protégées contre toute violence, et toute femme, quelle que soit la forme de sa relation familiale, a le droit de déposer plainte. La loi introduit dispositions majeures: elle fournit un recours civil aux survivantes à la violence et prescrit des peines sévères pour toute violation des ordonnances de protection. Les efforts de contrôle du LCWRI montrent que l'État de droit s'installe; en 2006, seulement 460 affaires ont été initiées, comparées aux 13 582 affaires en 2008, un triplement étonnant du nombre de cas.

Au **PÉROU**, le gouvernement municipal de Lima a, sous l'égide de sa toute première femme maire, impliqué la police, le système judiciaire, les prestataires de services, la société civile, les leaders locaux et le système éducatif dans des efforts de prévention de la violence à l'encontre des femmes et des filles. Le projet a utilisé une budgétisation de genre et une planification d'ensemble pour garantir que l'engagement de la ville à éliminer la violence à l'encontre des femmes était soutenu par un financement approprié. Les fonctionnaires de la santé et de la justice de la ville furent formés de façon à aider les survivantes de la violence ; et les agresseurs masculins durent participer à un programme complet conçu pour changer leur comportement et réduire la probabilité d'une violence ultérieure.



# JUSTICE

# AIDER LES SURVIVANTES À RECONSTRUIRE LEURS VIES

Les survivantes à la violence souffrent souvent doublement, d'abord de la violence elle-même, puis de la stigmatisation et de l'ostracisme injuste dont elles font elles l'objet, plutôt que leurs agresseurs. Les femmes qui souffrent de violence ont besoin de services d'accueil pour reconstruire leurs vies et leurs moyens de subsistance - soins de santé, aide psychosociale, emploi et opportunités de formation professionnelle, des lieux de vie sûrs, accès à la justice et protection continue.

## AVEC LE SOUTIEN DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES:

Au **CAMBODGE**, au **NÉPAL** et un **UGANDA**, le fonds international pour les survivants de l'acide, Acid Survivors' Trust International, (ASTI) et ses partenaires locaux ont aidé des femmes à reconstruire leurs vies après avoir subi des attaques à l'acide. Les agressions à l'acide constituent une violation répandue des droits humains qui entraînent des séquelles physiques et psychologiques graves ainsi qu'une exclusion sociale. L'ASTI a aidé à la création de "communautés modèles" qui impliquent les leaders et les membres communautaires, les vendeurs d'acide et la justice, les secteurs de la santé et de la répression, de façon à ce qu'ils offrent les services dont les survivantes ont bien besoin, les rendent autonomes et les réintègrent dans la société, traduisent les coupables en justice et préviennent d'emblée les agressions à l'acide.

En **BOSNIE-HERZÉGOVINE**, l'organisation « Droits humains pour Tous », Rights for All, s'est attaquée à la violence disproportionnée qui est subie par les femmes Roms. En tant que femmes et en tant que membres d'un groupe ethnique qui endure les préjugés et l'exclusion dans toute l'Europe, les femmes Roms font face à une double discrimination, notamment l'accès à leurs droits à l'éducation, la santé, la protection et le logement. Elles subissent aussi une violence familiale plus importante que les femmes qui ne sont pas Roms. L'organisation Rights for All a réalisé la toute première enquête sur les femmes Roms qui a montré que 43 pour cent des femmes interrogées avaient souffert de violence physique et 46 pour cent avaient subi une violence sexuelle. Les résultats de l'enquête et les débats publics qui ont suivi ont catalysé le changement. Les représentants du gouvernement local ont commencé à collaborer avec des femmes Roms leaders pour améliorer l'accès des survivantes aux services. Ces leaders ont suivi une formation parajuridique pour aider les femmes Roms survivantes à la violence à accéder aux services de la justice, des soins de santé et autres prestations.



**DIGNITÉ**

# RÉPONDRE À LA VIOLENCE DANS LES CONFLITS

La violence sexuelle en temps de guerre, une arme utilisée pour terroriser les populations civiles et démoraliser les combattants armés, fut longtemps le secret de polichinelle des conflits armés ; tout le monde le savait mais personne n'en parlait. Le silence, la stigmatisation et la honte, les compagnons fréquents de la violence sexuelle, ont empêché les sociétés d'aider les survivantes à se rétablir. En l'an 2000, la Résolution historique 1325 du Conseil de Sécurité a, pour la première fois, reconnu ce phénomène endémique et a appelé la communauté internationale à aborder l'impact spécifique de la guerre sur les femmes et les filles. Cette Résolution, en même temps qu'une meilleure information en temps réel sur la violence sexuelle qui a marqué les conflits en Bosnie-Herzégovine, au Rwanda, en République Démocratique du Congo et ailleurs, a finalement poussé à l'examen de cette question à l'échelle internationale.

## AVEC LE SOUTIEN DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES:

En **SIERRA LEONE**, où 250 000 femmes et filles ont souffert d'une violence sexuelle horrible pendant un conflit décennal qui a pris fin en 2002, la Commission Nationale pour le Programme de Réparations de l'Action Sociale a aidé certaines survivantes les plus vulnérables à reconstruire leurs vies. Pour elles, la souffrance de la violence ne s'est pas terminée avec la lutte armée. Les survivantes aux viols et les enfants nés du viol ont souvent été rejetés par leurs communautés, et de nombreuses femmes et filles ont perdu leurs familles ainsi que leurs moyens d'existence, en plus de leur santé physique et psychologique, en raison de la violence sexuelle qu'elles ont subie. Pour aider ces femmes à se réintégrer dans la société, à s'accepter et à accepter leurs enfants, le programme leur a fourni une formation professionnelle, des microcrédits et d'autres moyens de subsistance durables.

En **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**, en **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**, au **KENYA**, au **SOUDAN**, et en **UGANDA**, l'organisation Médecins pour les Droits Humains, Physicians for Human Rights, (PHR) a développé un système médico-légal pour la gestion des preuves médico-légales en cas de viol afin de combattre l'impunité largement répandue de ces crimes. Les troupes gouvernementales tout autant que les forces rebelles ont utilisé le viol comme une arme de guerre dans les conflits récents, agressant sexuellement des dizaines de milliers de femmes et filles Africaines. Cependant, la faiblesse du système judiciaire, la stigmatisation, la peur des représailles et l'insuffisance des preuves pour poursuivre les agresseurs ont découragé les victimes de signaler les cas de violence sexuelle. L'organisation PHR et son partenaire Tukomeshe Unajisi Network ont formé des professionnels de la justice et de la médecine à devenir des experts spécialisés en médecine légale. Ces experts en médecine légale sont aujourd'hui en liaison dans une coalition régionale de défense avec d'autres parties prenantes clés, notamment les groupes communautaires de femmes.



**LIBERTÉ**

# LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET LE VIH

La violence et l'épidémie de HIV se combinent dans la vie des femmes de manières différentes qui sont profondément dangereuses pour leur santé et leur bien-être, avec des répercussions sur leurs familles et leurs communautés. Les femmes victimes de violence sont moins en mesure de négocier des rapports sexuels protégés, et les femmes violées sont plus susceptibles de contracter le VIH. De plus, la stigmatisation liée à l'infection au VIH dans de nombreuses communautés expose les femmes séropositives à un risque plus grand de violence que les autres femmes. La peur de la violence qui pourrait succéder au diagnostic d'une séropositivité empêche souvent les femmes de solliciter un dépistage et un traitement. Les adolescentes et les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables ; dans certaines régions d'Afrique et des Caraïbes, les jeunes femmes de 15 à 24 ans ont six fois plus de chance d'être séropositives que leurs homologues masculins.

## AVEC LE SOUTIEN DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES:

Au **NÉPAL**, l'organisation « Accès Égal », Equal Access, a enseigné à des populations rurales les liens entre la violence envers les femmes et le VIH, à travers une émission de radio hebdomadaire intitulée Samajhdari ("compréhension mutuelle" en Népalais). L'émission a duré près de deux ans et a touché plus d'un million d'auditeurs chaque semaine. Les groupes d'auditeurs de la communauté, assistés par des formateurs en initiation juridique, ont servi de relais pour les dialogues et l'action. Un projet parallèle, la « Campagne du Mari le Plus Compréhensif », a invité les hommes à se donner ce titre, encourageant ainsi des milliers d'hommes à partager leurs idées et leurs sentiments. Ces programmes de radio ont interpellé les normes de genre profondément enracinées et la tolérance tacite de la violence à l'encontre des femmes, tout en engageant aussi les hommes à modifier leurs notions de la masculinité. Ainsi, le nombre de femmes sollicitant des services de soutien a doublé, les femmes ont signalé une capacité plus grande à négocier l'utilisation des préservatifs, et le nombre d'hommes soutenant les efforts pour éliminer la violence à l'égard des femmes fut multiplié par cinq.

Au **MALAWI**, la Coalition des Femmes Vivant avec le VIH/SIDA (COWLHA) s'est attaquée aux mythes et aux stéréotypes qui étayaient la violence à l'encontre des femmes, en particulier en relation avec l'épidémie de VIH et de SIDA. Par comparaison avec les hommes séropositifs, les femmes atteintes du VIH au Malawi subissent beaucoup plus de harcèlement et de violence. COWLHA a travaillé avec des femmes, des hommes, et des leaders traditionnels pour interpeler les normes qui étayaient la violence, a mobilisé les communautés pour défendre l'idée de la criminalisation du viol conjugal, a formé des femmes comme parajuristes pour documenter les cas de violence, et a fourni des services de soutien vital aux victimes.



**VOIX**

# NOUS FAISONS DES PROGRÈS— MAIS BEAUCOUP RESTE ENCORE À FAIRE

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies reçoit des milliers de propositions de projets de premier ordre, mais ne peut en financer que moins de 5 pour cent. Cette demande non satisfaite représente un immense potentiel encore inexploité. Avec les seules ressources correspondant à l'engagement et la créativité de ceux et celles qui travaillent à l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, nous pourrions créer un monde d'égalité, de justice, de sécurité, de dignité et de liberté pour tous - un monde où la violence à l'égard des femmes serait inacceptable.

## MONTANT DES SUBVENTIONS PAR REGION 1997-2011

\$78.4 millions, 339 subventions  
dans plus de 127 pays  
et territoires

**Afrique:**

\$24.6 millions

**Etats arabes et  
Afrique du Nord:**

\$5 millions

**Asie et Pacifique:**

\$18.6 millions

**Europe et  
Asie centrale:**

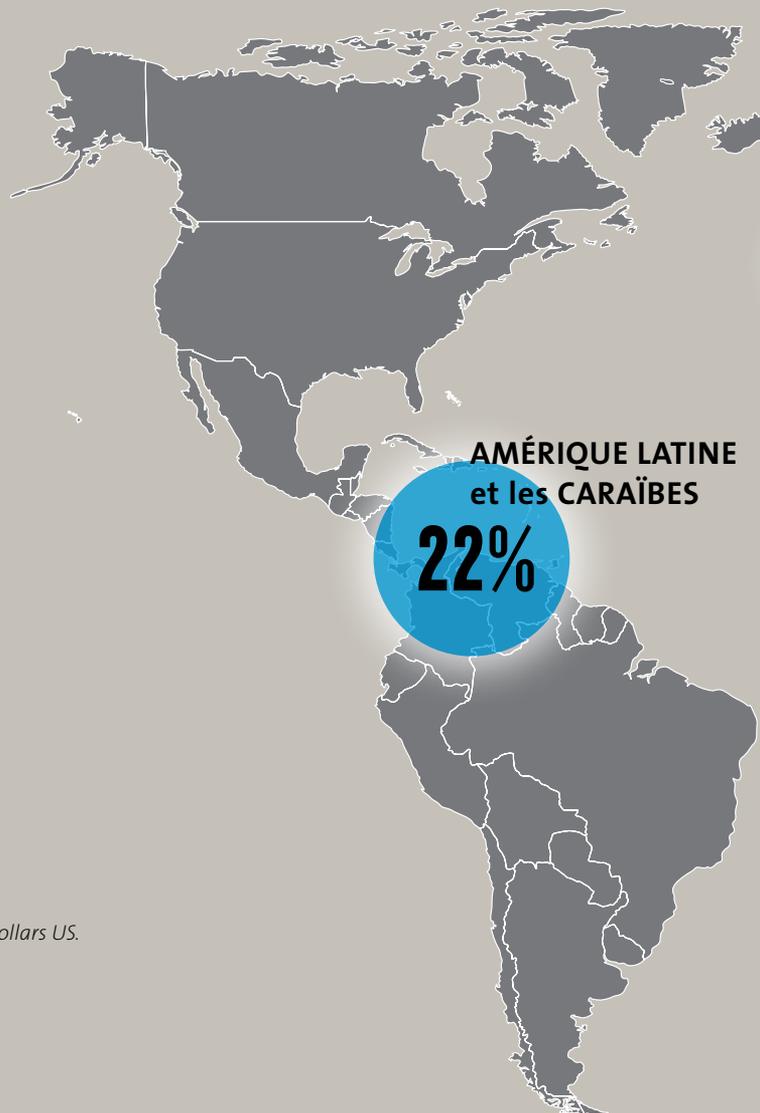
\$9.9 millions

**Amérique latine et  
les Caraïbes:**

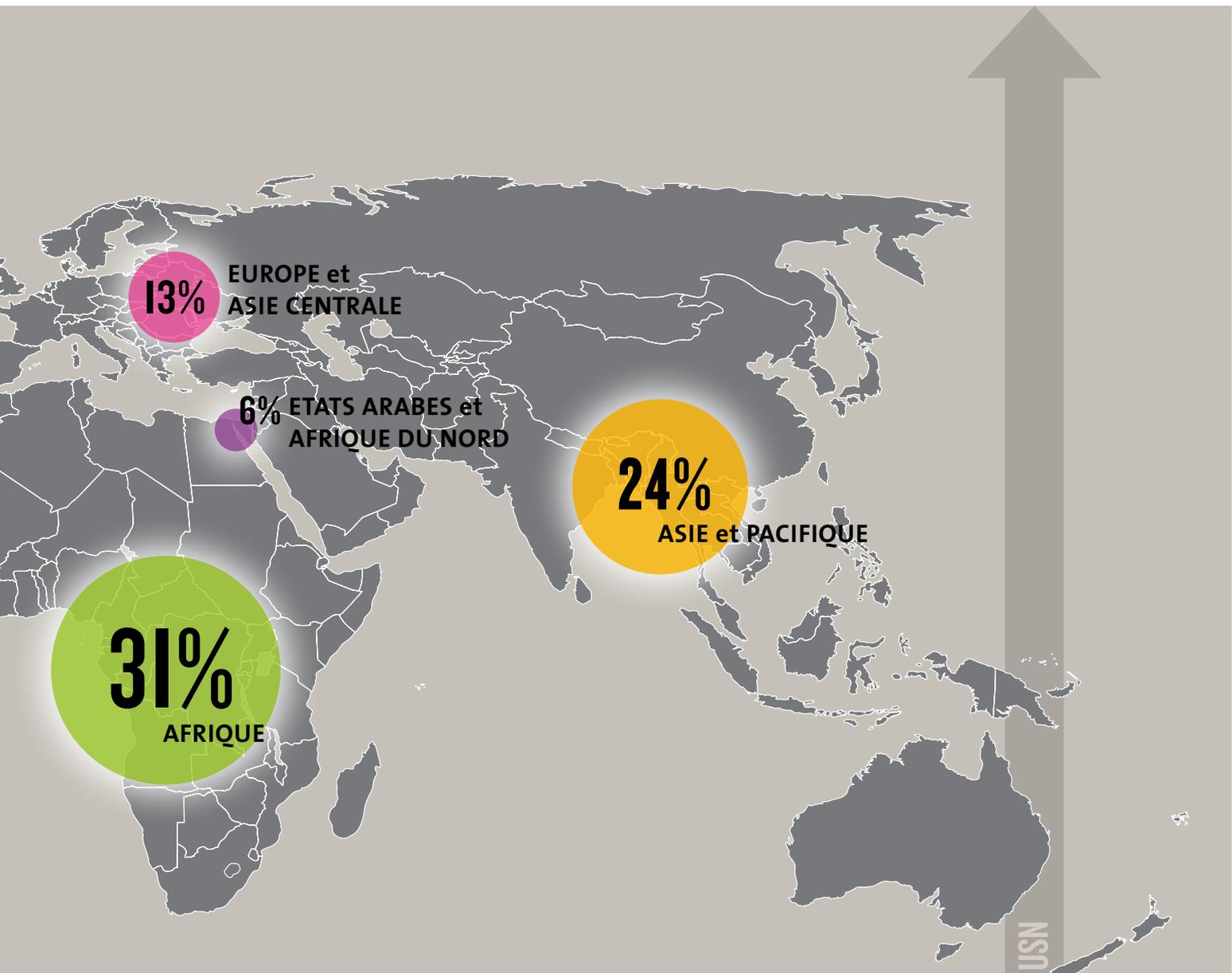
\$16.9 millions

**Mondial:**

\$3.4 millions



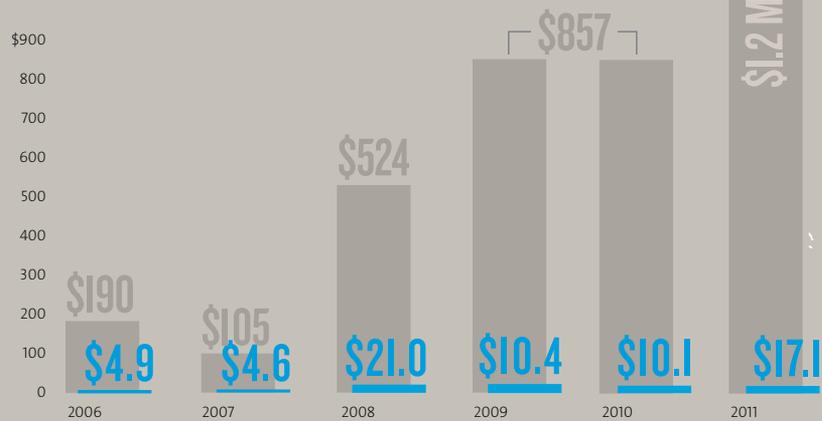
*Tous les montants indiqués sont en dollars US.*



## DEMANDE ET SUBVENTIONS ACCORDÉES 2006-2011

En 2011, le Fonds a reçu une demande de financement de 1,2 milliard de dollars US et a distribué \$ 17.7 millions

- FONDS DEMANDÉS EN MILLION DE DOLLARS
- FONDS OCTROYÉS EN MILLION DE DOLLARS



PROPOSITIONS REÇUES	651	512	1068	1643	13	2572	=	6446
SUBVENTIONS ALLOUÉES	36	29	28	13	13	22	=	141

# LE TEMPS PRESSE!

La violence à l'égard des femmes et des filles n'est pas inévitable. C'est un problème endémique grave, c'est certain, mais il n'est pas insoluble. Quinze années d'aide à nos partenaires pour changer les normes sociales et les pratiques nuisibles, pour renforcer les lois et les politiques, pour fournir des services et l'accès à la justice aux survivantes de la violence, pour protéger la sécurité des femmes et des filles dans les situations de conflits, et pour couper le lien entre la violence et le VIH, nous ont montré ce qui marche bien. Elles nous ont montré que le changement est possible. Et elles nous ont montré que nous sommes à un moment unique dans l'histoire, un moment où la volonté de mettre fin à la violence faite aux femmes est à son plus haut niveau.

Le Fonds d'affectation spéciale aide à rompre le silence autour de la violence faite aux femmes et aux filles, à traduire les promesses du monde aux femmes et aux filles en réalité sur le terrain, à apprendre et partager ce qui marche et à mobiliser les gouvernements, les organisations et les personnes elles-mêmes autour de la jouissance par les femmes de leurs droits humains fondamentaux. Maintenant, nous devons passer à une plus grande échelle. Pour ce faire, nous avons besoin de vous.

**Vous pouvez aider à la création d'un monde sans violence.** Toutes les donations, grandes et petites, aident le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et ses partenaires à transformer la vie des filles, des femmes et de leurs communautés.

## QU'APPORTE VOTRE CONTRIBUTION?

**10\$** 6 femmes survivantes à la violence peuvent recevoir une assistance psychosociale dans les pays d'Afrique et d'Asie.

**100\$** 17 activistes des droits des femmes au Moyen Orient peuvent être formées à recruter des hommes et des femmes comme agents de changement pour éliminer la violence faite aux femmes et aux filles.

**1,000\$** 70 officiers de police en Inde peuvent être sensibilisés pour réagir de façon appropriée vis-à-vis des femmes survivantes à la violence.

**10,000\$** 23 épisodes de programme radio peuvent atteindre jusqu'à un million de femmes et d'hommes dans le Népal rural, entraînant un débat et une action communautaire contre la violence basée-sur-le-genre et le HIV.

**100,000\$** 100 000 femmes et filles affectées par la violence dans la capitale péruvienne Lima peuvent bénéficier d'un système intégré d'accompagnement qui lie les survivantes aux services et aux soins.

**REJOIGNEZ NOUS!** Pour en savoir plus sur le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et pour faire une contribution, veuillez visiter [www.lifefreeofviolence.org](http://www.lifefreeofviolence.org).



Say No to  
**Violence**  
against  
**women**

McDonald's

SUPPORTING WALKING WATER PROJECTS TO IMPROVE THE LIVES OF RURAL WOMEN

# ENSEMBLE POUR UN AVENIR MEILLEUR

[WWW.LIFEFREEOFVIOLENCE.ORG](http://WWW.LIFEFREEOFVIOLENCE.ORG)

FONDS D'AFFECTATION  
SPECIALE DES  
NATIONS UNIES  
POUR ERADIQUER  
LA VIOLENCE A  
LEGARD DES FEMMES



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes